

*EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE*

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 12
Nbre de suffrages exprimés : 12

Votes : Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt, le 5 mai à 14h30

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Françoise de Roffignac, en audioconférence.

Date de convocation : 23 avril 2020

**Etaient Présents : Mmes De ROFFIGNAC- DERVILLE- GOT – GUILLEN - PIASECKI.
MM CORSAN-DELAUNAY- FEDIEU- GIRARD- LORIAUD- PLISSON-
RENARD**

Secrétaire de séance : M. François DELAUNAY

Délibération N°2020-01-08: Affectation du résultat 2019 Budget Annexe Cordouan

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice ;

Constatant que le compte administratif fait apparaître un déficit de fonctionnement de 16 221,41€ et un excédent d'investissement de 2 878,61€ ;

Après discussion et à l'unanimité, le Comité Syndical décide :

Article unique: d'affecter le résultat comme suit :

Résultat de fonctionnement

A Résultat de l'exercice : - 7 082,75€
B Résultats antérieurs reportés : - 9 138,66€
C Résultat à affecter = A+B - 16 221,41€
D Solde d'exécution d'investissement
Résultat de l'exercice : - 16 340,16€
E Résultat antérieur R001 : +19 218,77 €
Excédent de financement = D+E : 2 878,61€

1) Report excédent en investissement R001 : 2 878,61€€

2) H report déficit en fonctionnement D 002 : 16 221,41€

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré, le 05 mai 2020

La Présidente

Françoise de Roffignac
SMIDDEST
Comité Mixte pour le Développement
Durable de l'Estuaire de la Gironde